

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 25 février 1981

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

LES PLUIES ACIDES—L'INSCRIPTION À L'ORDRE DU JOUR DES DISCUSSIONS AVEC LE PRÉSIDENT REAGAN—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente. Étant donné qu'une récente étude scientifique effectuée aux États-Unis révèle avec de nombreux documents à l'appui que la pluie acide détruit l'environnement dans nos deux pays, notamment 4,000 lacs perdus en Ontario seulement, je propose, appuyé par le député de Don Valley-Ouest (M. Bosley):

Que la Chambre enjoigne au premier ministre d'inscrire la pluie acide qui devient de plus en plus dévastatrice à titre d'importante question à l'ordre du jour de ses prochaines discussions avec le président des États-Unis à Ottawa.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

DEMANDE D'UNE STRATÉGIE INDUSTRIELLE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Lorne Greenaway (Cariboo-Chilcotin): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. Étant donné que la recherche et le développement contribueront non seulement à créer les emplois de demain mais aussi à offrir de meilleures possibilités de carrière à tous les jeunes Canadiens et comme les plus récentes déclarations du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie (M. Roberts) n'ont rien changé au Canada en ce qui concerne la recherche et le développement et en outre comme seules l'Irlande et l'Islande, parmi les pays industriels du monde libre, consacrent moins à la recherche et au développement industriel proportionnellement à leur PNB que le Canada, je propose, appuyé par le député de Scarborough-Est (M. Gilchrist):

Que le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie cesse de mettre en péril l'avenir des jeunes Canadiens et mette au point une stratégie industrielle fondée sur la supériorité technologique du Canada.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉCONOMIE

LA MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE ÉNERGIE-EMPLOI À L'INTENTION DES JEUNES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Peter Elzinga (Pembina): Madame le Président, j'invoque moi aussi les dispositions de l'article 43 du Règlement. Même si le chômage chez les jeunes dont l'âge se situe entre 15 et 24 ans a atteint le mois dernier le taux effarant de 14.6 p. 100, le gouvernement fédéral persiste à promouvoir son Programme énergétique national qui freine l'évolution et le développement de l'industrie pétrolière au Canada, industrie qui pourrait vraisemblablement fournir du travail à des milliers de jeunes Canadiens. Étant donné cette pénible situation, je propose, avec l'appui du député d'Athabasca (M. Shields):

Que la Chambre ordonne au ministre de l'Emploi et de l'Immigration de communiquer immédiatement avec son collègue, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, pour voir si, tous les deux, ils ne pourraient pas élaborer une stratégie raisonnable énergie-emploi qui puisse mettre notre jeunesse au travail et aider le Canada à atteindre son objectif d'autarcie énergétique d'ici 1990.

Mme le Président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à la présentation de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

LA VENTE ET L'ACHAT D'ACTIONNÉS DE PETROFINA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement.

Étant donné que des Rapports d'administrateurs datés du 23 janvier et communiqués à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario révèlent que quatre cadres de Petrofina ont vendu sur une courte période, au mois de janvier de cette année, des actions et des options qui ont rapporté des bénéfices dépassant \$400,000, et étant donné qu'un de ces cadres en particulier a acheté 1,000 actions le 16 janvier, au coût de \$60 chacune et qu'il les a revendues le même jour au taux de \$90, pour un profit total de \$30,000 en un jour, je propose, avec l'appui du député de Broadview-Greenwood (M. Rae):